



**4 semaines aujourd'hui que la direction est en conflit avec les infirmiers spécialisés du bloc opératoire.** 4 semaines depuis qu'Orio, décide unilatéralement, sans concertation, sans discussion avec quiconque, comme cela parce qu'elle a décidé de supprimer une indemnité pour travail de nuit à ces infirmiers, amputant de plus de 25% les salaires de ces professionnels.

4 semaines donc qu'Orio n'écoute qu'elle-même, qu'elle tente par tous les moyens de faire valoir sa position. Elle multiplie les pseudo-réunions de négociations où elle ressasse les mêmes arguments sans convaincre pour autant. Elle peut mettre en avant le réglementaire, c'est d'humain que les infirmiers anesthésistes lui parlent. Aucun personnel ne mérite ce traitement. Cette brutalité, cette violence, ne s'imagineraient même pas dans une entreprise du CAC 40, réduire à rien des infirmiers qui tous les jours et plus souvent qu'à leur tour et que leurs compétences les y autorisent ont fait et continuent de faire tourner les blocs. C'est une honte et en tous les cas indigne d'une directrice d'hôpital.

Parce qu'à ce petit jeu, elle détruit une équipe, elle fragilise des individus, elle maltraite des professionnels, elle harcèle des soignants... Orgueil mal placé quand la situation dérape, elle s'acharne encore à coup d'assignations, de médecine de contrôle, allant jusqu'à nier l'évidence, parlant d'arrêt de travail de complaisance....

La souffrance est réelle pourtant. De nos collègues, ils sont nombreux aujourd'hui, sans l'avoir jamais connu avant, à vivre sous antidépresseurs, pire de ces collègues qui pleurent sans raison apparente au boulot, qui ne dorment plus, qui ne mangent plus...

Orio ni voit que la souffrance du porte-monnaie.... Ignoble !

Le silence de la direction générale concernant cette situation est lourd de signification, elle signe ou l'indifférence mais on n'ose l'imaginer, de l'adhésion et ce serait grave, plus vraisemblablement de la fuite, parce que là haut il est plus de pots de fleurs que de capitaines.

Ce qu'il faut noter au-delà de tout cela c'est l'incapacité notoire de cette direction puisqu'il faut y associer le DRH et la trop accompagnante direction des soins. Incapacité de trouver une solution au conflit qu'elle a elle-même engendré... Pour moins que cela, dans ces entreprises dont elle aime copier le management, depuis longtemps elle aurait été virée.

Parce qu'on ne la souhaite à personne, permettez qu'on n'en veuille plus.

Créteil, 20 avril 2013

**SUD Santé Henri Mondor**

51, av du maréchal de Lattre de Tassigny ☎ 94 000 Créteil

tél : 01 49 81 22 89 / DECT : 36432 / courriel : sud.sante@hmn.aphp.fr / site : <http://www.sudmondor.org>

**Membre de l'Union syndicale Solidaires**